



Réforme des lycées : il faut renforcer les mesures proposées pour créer un effet de cliquet

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, SYLVIE CORDESSE MAROT, PRÉSIDENTE.

A la mi-octobre, nous avons envoyé 850 questionnaires à nos adhérents par courriel. Nous souhaitions les consulter sur la réforme des lycées. Deux semaines après, 335 professeurs d'économie et gestion nous avaient répondu. Ce nombre important montre, bien sûr la confiance que nous accordent les collègues. Il prouve aussi à quel point la profession est attentive à la réforme des lycées. Les résultats complets sont consultables en ligne sur notre site : apceg.info.

A l'annonce de ce projet de réforme, le CA de l'association a eu à cœur de représenter les collègues : nous avons rencontré l'équipe de Richard Descoings au printemps et nous avons été reçus le 29 octobre au cabinet du Ministre de l'Éducation nationale¹ par M. Erick Roser, chargé de mission.

Notre interlocuteur a pris le temps de nous présenter les éléments actuels du projet de réforme. Il s'est montré attentif à nos points de vue, à nos propositions et aux éléments de réponse de ce questionnaire. Nous partageons le même point de vue sur la situation du lycée : il fonctionne bien, notam-

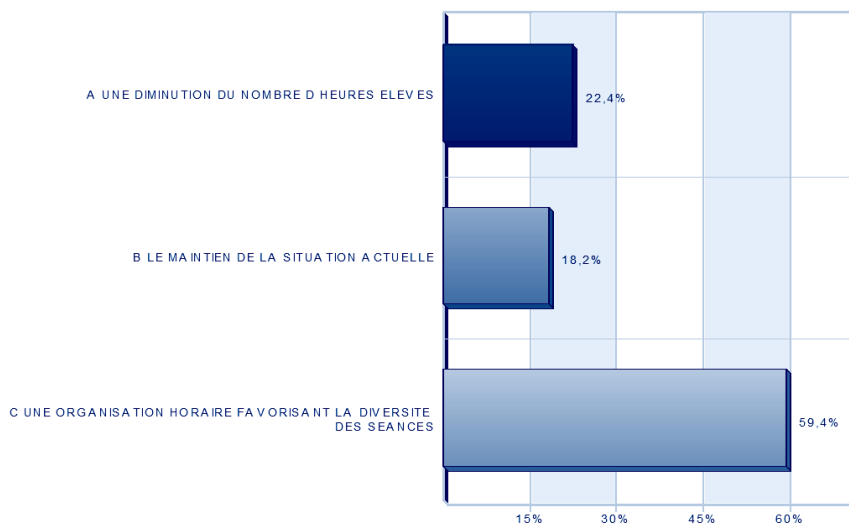
ment le poids des déterminismes sociaux dans l'orientation. Il a approuvé notre souhait que les élèves se construisent un parcours de façon positive et éclairée de la seconde à la terminale. Il a insisté sur la fluidité à apporter aux trajectoires des lycéens qui doivent pouvoir corriger leur parcours.

« ce nombre impressionnant montre la confiance que nous accordent les collègues »

ment pour la voie technologique. Il permet d'amener 50% d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur. Ce chiffre a progressé jusqu'en 1994, puis il s'est tassé. 55 000 lycéens quittent le système scolaire sans diplôme. M. Roser ne nous a pas contredits lorsque nous avons déploré la dévalorisation de la filière technologique et

Pour le moment, 3 mesures semblent décidées :

1. En seconde, la LV2 n'est plus une option : elle est intégrée au tronc commun.
2. Deux options d'1h30 hebdomadaires remplacent l'ancienne option de trois heures. On espère ainsi que cette initiation permettra la sensibilisation à des contenus de savoirs et la découverte de possibilités d'étude et de métiers sans jouer un rôle de pré-orientation.
3. Deux heures hebdomadaires d'accompagnement de tous les lycéens de la seconde à la terminale remplaceront deux heures de cours actuelles. Ces séances regrouperont des petits groupes d'élèves autour d'un professeur. Par exemple, douze enseignants s'occuperont de trois classes pendant un seul créneau horaire de deux heures hebdomadaires. Tous les élèves seront impliqués ce qui évite la stigmatisation. Il s'agira d'un temps d'ensei-



Réduire ou non le nombre d'heures/élèves

1. Michel Finck propose un compte rendu détaillé de cet entretien dans les pages qui suivent.

gnement portant sur du soutien conceptuel, de la méthodologie et d'une réflexion sur l'orientation. Ces cours seront inclus dans le service normal des professeurs. Cette mesure va dans le sens de nos collègues puisque près

Nous avons présenté au cabinet du ministre nos propositions visant à la revalorisation de la filière technologique tertiaire :

- Un accès privilégié des bacheliers STG aux formations courtes : STS, IUT, préparations au DCG, etc. Un

céens. Mais cette éventualité pose la question du taux d'encadrement des élèves. Dans bon nombre d'établissements, ceci signifierait des suppressions de classes. Ce serait dommageable pour nos lycéens car le rôle d'ascenseur social de la filière technologique est lié au fort taux d'encadrement des élèves.

Toute modification des structures et des programmes signifie pour nous des efforts considérables : modification de nos services, nouveaux cours à préparer, anciens à remodeler, supports différents à concevoir... Les professeurs d'économie et gestion sont partants pour donner le maximum dans la mise en œuvre d'une nouvelle réforme. Encore faut-il qu'elle crée les conditions d'une évolution réelle et positive de nos sections et de la formation des élèves.

C'est pourquoi l'APCEG continuera à recueillir les témoignages des collègues pour élaborer des propositions. En ce sens, la prochaine rubrique « votre avis » publiera vos points de vue sur les succès et les limites de la réforme STG. Nous attendons vos textes. **S.C.M.**

	Effectifs	%
B LE MAINTIEN DE LA SITUATION ACTUELLE	162	48,4%
A L'INTRODUCTION DES PRINCIPALES THEORIES DANS LES PROGRAMMES	173	51,6%
Total	335	100,0%

Référence aux théories

de 60% des réponses à notre questionnaire demandent plus de diversité dans les séances en classe.

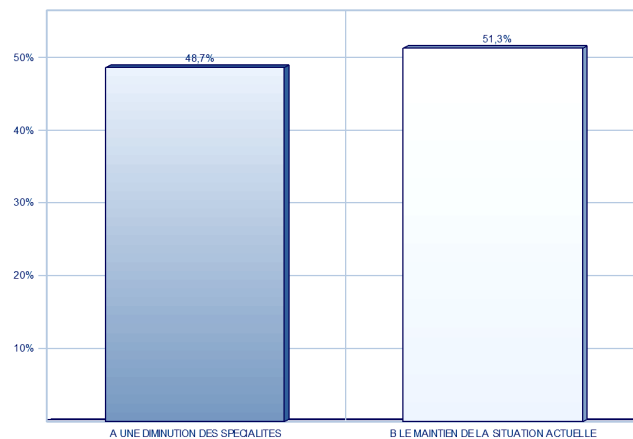
Tout système vivant a tendance à revenir à l'équilibre. L'homéostasie est une notion de biologie qui montre qu'un organisme a la capacité de conserver son équilibre de fonctionnement en dépit de la variation des contraintes qui lui sont extérieures. Pour qu'il évolue durablement, il faut créer des conditions qui l'empêcheront de revenir à un état antérieur.

La réforme du système scolaire passe par la modification de ses structures. Elle exige en plus de mettre en place des taquets qui permettront d'enclencher l'évolution des mentalités, des attitudes et des procédures. Dans les propositions du ministre nous ne repérons rien qui fasse « effet de cliquet » c'est-à-dire qui évite les retours en arrière. Les mêmes acteurs opérant dans des structures à peine différentes sauront-ils opérer des basculements significatifs ?

Nous proposons dans l'encadré ci-joint cinq renforcements des mesures envisagées qui peuvent assurer un effet durable à cette réforme.

développement des classes préparatoires réservées aux bacheliers technologiques.

- La possibilité pour les professeurs d'économie et gestion d'enseigner les sciences économiques, le droit, etc. en 2^{de} et dans les sections générales parce que ces enseignements correspondent à leur cœur de métier et à leur formation universitaire.
- La référence aux théories doit être intégrée dans les programmes de 1^{ère} et terminale (un peu plus de la moitié des réponses à notre questionnaire vont dans ce sens).
- Le regroupement des deux spécialités de première STG remporte un peu moins de la moitié des réponses à notre questionnaire (48,7%). En effet, proposer une seule première STG réduit les possibilités de choix des ly-



Diminuer ou non le nombre de spécialités

Votre avis nous intéresse

Les premiers bacheliers STG ont passé leur bac en 2007. Ils sont dans l'enseignement supérieur depuis 2 ans.

Un des objectifs de la réforme STG était d'élever le niveau de formation des élèves pour qu'ils s'adaptent mieux à l'enseignement supérieur.

Le pari de la réforme STG : raté ? Réussi ? Expliquez nous pourquoi.

Envoyez vos contributions à albertini.charlotte@orange.fr avant le 7 janvier 2010.

Cinq propositions pour renforcer les mesures envisagées par le Ministre

Proposition 1

Développer les compétences en orientation.

On insiste avec juste raison sur la nécessité de faire plus d'efforts sur l'orientation des élèves pour qu'elle soit plus élaborée, plus ouverte et plus juste. Certes, les professeurs ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine mais ils ne peuvent pas en être exclusivement responsables. Pour construire leur autonomie, nos élèves ont besoin de se confronter à la diversité des approches et en particulier celle des conseillers d'orientation psychologues. Il faut donner les moyens à cette profession d'améliorer et de renforcer ses interventions.

Proposition 2

Embaucher des jeunes collègues.

On crée deux heures par semaine d'accompagnement des élèves de la 1^{ère} à la terminale. Ces deux heures devront remplacer deux heures de cours. Mais si un professeur travaille avec huit élèves au lieu de 32 (classe entière), il faut des créations de postes. Or on en supprime par milliers, alors que le nombre d'élèves des lycées diminue très peu. Pourquoi ne pas créer le nombre d'emplois nécessaires ? De plus, recruter de jeunes collègues stimulerait les changements !

Proposition 3

Former aux changements.

On sait que les heures de modules sont généralement utilisées pour avancer les cours parce que la pression des programmes à terminer est plus forte que la contrainte de travailler autrement. Pourtant, que reste-t-il chez les adultes de ces lourds savoirs scolaires ? On aurait pu imaginer que les référentiels soient conçus

différemment, ou qu'on fasse appel à l'apport des sciences de l'éducation ou aux associations pédagogiques pour introduire de nouveaux modes d'enseignement pendant ces plages de deux heures. Apparemment, ce n'est pas prévu. Les formations seront faites par les acteurs actuels du système : IPR, IG, etc. Auront-ils les



outils pour enclencher des ruptures suffisantes ? Pourront-ils capitaliser et diffuser les expériences menées localement ? Comment faire pour que les acteurs actuels du système enclenchent des bifurcations significatives ? Qu'ils inventent d'autres façons de fonctionner ?

Proposition 4

Déjouer les mécanismes insidieux de sélection sociale.

Pour réussir en première STG, c'est mieux d'avoir suivi l'option IGC en seconde. Donc les conseils de classe de troisième essaient d'anticiper et ils poussent certains élèves (ceux qu'ils imaginent destinés à la voie technologique) vers l'option correspondante en seconde. Parmi ceux-là, il y a beaucoup d'enfants de milieux modestes. Il s'est donc installé un cercle vicieux : l'entrée en 1^{ère} technolo-

gique est déterminée dès le conseil de classe de troisième. On décide ainsi pour un élève de 15 ans ce qui sera bon pour lui quand il en aura 16 et demi ! Alors que c'est l'âge des grands bouleversements ! De plus, les sociologues de l'Éducation montrent que plus l'orientation est précoce, plus elle est socialement sélective.

Le projet de réforme actuel propose de remplacer une option de trois heures par deux options d'une heure trente. Est-ce que ça suffira à déjouer ce mécanisme ?

Proposition 5

Motiver les professeurs en les revalorisant.

Alors que M. Xavier Darcos avait essayé de « passer en force », M. Luc Chatel consulte les parties prenantes : lycéens, parents d'élèves, professeurs, etc. C'est bien mieux car il n'y a pas de réforme possible dans l'affrontement. Mais si on demande aux professeurs de changer

leur rapport à leur travail en s'intéressant plus à l'orientation, à la méthodologie, et de refaire leurs cours pour appliquer de nouveaux programmes, il faut les revaloriser matériellement et moralement. Pourquoi ne pas nous inspirer des pays étrangers ? En Suède les professeurs ont tous un bureau et un ordinateur disponible pour travailler sur place. Dans ces conditions, ils acceptent de rester 31 h au lycée pour travailler en commun ou individuellement. La cantine est gratuite, les salaires sont plus élevés. On travaille beaucoup autour de projets rassemblant sur un thème plusieurs profs... En Finlande, les enseignants ont accepté d'évoluer considérablement dans leur métier contre des augmentations de salaire substantielles. La revalorisation morale a été un prolongement de cette progression des salaires.